

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-47

<p>OBJET : - Approbation du compte-rendu du CS du 4 mars 2020</p>	<p>L'an deux mille vingt, le 13 octobre à 9h30, les membres du Comité syndical se sont réunis à Aumale, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente du Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle le 25 septembre 2020, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p>	<p><u>Membres titulaires présents :</u> M. Gérard CHAIDRON, Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Christian ROUSSEL, M. Firmin BOUCRY, Mme. Colette MICHAUX, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Franck CORDIER, M. William BOUS.</p>
<p>25/09/2020</p>	<p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes :</u> M. Eric ARNOUX, M. Yves BEURAIN.</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés :</u> M. Olivier GENTY (<i>suppléé par M. Yves BEURAIN</i>), M. Jean-Claude QUENOT (<i>suppléé par M. Eric ARNOUX</i>), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Arnaud DE CHEZELLES.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p>	<p><u>- Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 4 mars 2020.</u></p>
<p>En exercice 14</p>	<p>Le procès-verbal de la séance du 4 mars 2020 est joint à la présente délibération.</p>
<p>Présents 12</p>	<p><i>A l'unanimité, il est décidé de voter à mains levées. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil syndical :</i></p>
<p>Votants 12</p>	<p><i>- adoptent le compte-rendu de la séance du 4 mars 2020.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :

Acte exécutoire le :
la Présidente du syndicat mixte,
Virginie LUCOT-AVRIL

09 NOV. 2020

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com